

Hongrie, Sa Majesté n'a cependant pas voulu regarder les Etats-Généraux comme ses ennemis directs.

Les égards qu'Elle n'a point cessé d'avoir pour eux, & les propositions, qui en différentes occasions leur ont été faites par ses Ministres, sont un monument de la disposition sincère dans laquelle Sa Maj. a toujours été non-seulement d'éloigner le théâtre de la guerre du Territoire & du voisinage même des Provinces Unies, mais aussi de leur procurer la gloire de contribuer efficacement à rétablir la Paix entre les Puissances Belligerantes. C'est dans une vûe si salutaire, que dès le mois de Juillet 1742. le Roi rendit les Ministres de la République dépositaires de ses attentions pacifiques, & des conditions justes & raisonnables auxquelles S. M. consentoit alors à terminer les troubles, dont l'Europe étoit malheureusement agitée.

Le Roi, pour ne laisser aucun doute sur la pureté & la droiture de ses dispositions, & sur la confiance entière qu'il vouloit bien accorder aux Etats-Généraux, offrit même de remettre Dunkerque à la garde de leurs Troupes.

Sa Majesté a constamment professé, depuis cette époque, la même modération & les mêmes desirs de conciliation, sans avoir eu la consolation d'inspirer aux Provinces-Unies des sentimens si conformes à l'intérêt particulier de leur République, & à l'avantage commun de toutes les Nations.

Non content d'exciter par des démarches secrètes le zèle des Etats-Généraux, le Roi leur fit proposer, par un Mémoire public que son Ministre leur remit au mois de Septembre 1745. l'Assemblée d'un Congrès pour travailler sans délai & de concert, au grand ouvrage de la Paix.

Enfin il n'étoit pas possible que Sa Maj. portât plus loin qu'Elle l'a fait, les témoignages de son affection